# Fiche de Données de Sécurité TOPCEM PRONTO

Fiche du: 04/04/2022 - révision 3



# RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: TOPCEM PRONTO

Code commercial: 900243 UFI: 8J90-404K-N00P-3YQD

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé: Mortier

Usages déconseillés : Données non disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: MAPEI GmbH - Schwarzer Weg 3 39356 Weferlingen (Deutschland)

phone No:+49 39061-984-0 - fax No:+49-39061-984-48

office hours 8:30-17:30

Responsable: sicurezza@mapei.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Poison emergency call Berlin +4930 30686700 (Advice in German and English)

# RUBRIQUE 2 — Identification des dangers



#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Réglement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Dam. 1 Provoque de graves lésions des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Réglement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

## Pictogrammes et avertissement



Danger

## Mentions de danger:

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

## Conseils de prudence:

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du

visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

#### **Contient:**

ciment Portland, Cr(VI) < 2ppm

## Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

# 2.3. Autres dangers

Aucune substance PBT, vPvB ou pertubateurs endocriniens present en concentration >= 0.1%

Autres dangers: Aucun autre danger

Une exposition prolongée et/ou une massive inhalation de silice cristalline (diamètre moyen < 10 micron, selon ACGIH) peut causer

Date d'impression 08/04/2022 Nom produit TOPCEM PRONTO Page n. 1 de 10

un cancer des poumons connue comme la silicose.

Le produit contient du ciment, qui, en contact avec la sueur ou les yeux, produit une réaction alcaline pouvant provoquer des irritations.

## RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Pas important

## 3.2. Mélanges

Identification du mélange: TOPCEM PRONTO

## Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Concentration (% w/w)	Dénomination	N° identification	Classification	Numéro d'enregistrement
≥5 - <10 %	ciment Portland, Cr(VI) < 2ppm	CAS:65997-15-1 EC:266-043-4	STOT SE 3, H335; Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318	
≥0.0015 - <0.005 %	sílice crystalline (Ø <10 $\mu$ )	CAS:14808-60-7 EC:238-878-4	STOT RE 1, H372	

#### **RUBRIQUE 4 — Premiers secours**

## 4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir, consulter un médecin en montrant cette fiche de données de sécurité et l'étiquetage de danger.

En cas d'inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation des yeux

Dommages aux yeux

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

(voir le paragraphe 4.1)

## RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

# RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Date d'impression 08/04/2022 Nom produit TOPCEM PRONTO Page n. 2 de 10

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et éliminer conformément aux réglementations locales / régionales / fédérales

Contenir les fuites et collecter mécaniquement, en évitant de soulever de poussière excessive.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

# **RUBRIQUE 7** — Manipulation et stockage

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

Aucune utilisation particulière

Solutions spécifiques pour le secteur industriel

Aucune utilisation particulière

# RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## Liste des composants avec valeur OEL

Composant	Type OEL	pays	Plafon d	Long terme mg/m3	Long Terme ppm	Court terme mg/m3	Court terme ppm	Comporte ment	Remarque
ciment Portland, Cr(VI) < 2ppm	ACGIH	Aucun		1		<b>3</b> ,			(E,R), A4 - Pulm func, resp symptoms, asthma
	National	FINLANDE		5					FINLAND, inhalerbart damm
	National	FINLANDE		1					FINLAND, respirabel fraktion
	NDS	POLOGNE		6					frakcja wdychalna
	NDS	POLOGNE		2					frakcja respirabilna
	ACGIH			1					A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen; pulmonary function; respiratory symptoms; asthma
	National	ESPAGNE		4					
	National	FINLANDE		5					
	National	FINLANDE		1					
	National	LE PORTUGAL		10					
	National	BELGIQUE		10					
	NDS	POLOGNE		6					
	NDS	POLOGNE		2					
	National	HONGRIE		10					
	Malaysi a OEL	MALAISIE		10					5 mg/m3 TWA (containing <1% of free Silica, respirable dust);10 mg/m3 TWA (containing <1% of free Silica, total dust)

Date d'impression 08/04/2022 Nom produit TOPCEM PRONTO Page n. 3 de 10

		I LETTONIE	6		
		I ROYAUME-UNI	10	30	
		I ROYAUME-UNI	10	12	
		I ROYAUME-UNI	4	30	
	Nationa	I ROUMANIE	10		
	Nationa	I CROATIE	10		
	Nationa	I CROATIE	4		
	Nationa	I LE PORTUGAL	1		
	Nationa	I BELGIQUE	1		
sílice crystalline ( $\emptyset$ <10 $\mu$ )	Nationa	I SUÈDE	0,100		SWEDEN, respirable aerosol
	Nationa	I NORVÈGE	0,100		K: Chemicals to be treated as carcinogenic.
	NDS	POLOGNE	2,000		frakcja wdychalna
	NDS	POLOGNE	0,300		frakcja respirabilna
	Nationa	I DANEMARK	0,3	0,600	DENMARK, inhalable aerosol inhalable aerosol
	Nationa	I DANEMARK	0,100	0,200	DENMARK, respirable aerosol respirable aerosol
	ACGIH	Aucun	0,025		(R), A2 - Pulm fibrosis, lung cancer
	UE	Aucun	0,025		A2 (R) - Pulm fibrosis, lung cancer
	Nationa	I L'AUTRICHE	0,150		A*
	ACGIH		0,025		A2 - Suspected Human Carcinogen;lung cancer;pulmonary fibrosis
	Nationa	I SUÈDE	0,1		
	Nationa	I FRANCE	0,1		
	Nationa	I ESPAGNE	0,05		
	Nationa	I DANEMARK	0,3		
	Nationa	I DANEMARK	0,1		
	Nationa	I FINLANDE	0,05		
	Nationa	I LE PORTUGAL	0,025		
	Nationa	I NORVÈGE	0,3	0,9	
	Nationa	I NORVÈGE	0,1	0,9	
	Nationa	I BELGIQUE	0,1		
	NDS	POLOGNE	0,1		
	NDS	PAYS-BAS	0,075		
	Nationa	I RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	0,1		
	Nationa	I HONGRIE	0,15		
	Malaysi a OEL	MALAISIE	0,1		0.1 mg/m3 TWA (respirable dust)
	Nationa	I ESTONIE	0,1		
		I SLOVAQUIE	0,1	0,5	
		I SLOVÉNIE	0,1		
		I BULGARIE	0,07		
		I ROUMANIE	0,1		
		I LITUANIE	0,1		
		I CROATIE	0,1		
	Nationa		0,100		
8.2. Contrôles de l'exp			•		
Dueto stien de l'exp	-5.2.511				

Protection des yeux:

08/04/2022 Nom produit TOPCEM PRONTO Date d'impression Page n. 4 de 10 Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

## Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

#### Protection des mains:

Matériaux appropriés pour les gants de sécurité; EN ISO 374:

Polychloroprène - CR: épaisseur> = 0,5mm; temps de rupture> = 480min.

Caoutchouc nitrile - NBR:  $\acute{e}$ paisseur> = 0,35 mm; temps de rupture> = 480min.

Caoutchouc butyle - IIR:  $\acute{e}$ paisseur> = 0,5mm; temps de rupture> = 480min.

Caoutchouc fluoré - FKM: épaisseur> = 0,4mm; temps de rupture> = 480min.

Nitrile gloves are suggested (1,3 mm; 480 min). Not recommended gloves: not waterproof gloves

#### Protection respiratoire:

Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE qui les régissent (telles que EN ISO 374 pour les gants et EN ISO 166 pour les lunettes). Ils doivent être

maintenu en bon état et stockés de manière adéquate. La consultation du fournisseur des E.P.I. est toujours recommandée.

La protection respiratoire doit être utilisée lorsque les niveaux d'exposition dépassent des limites d'exposition sur le lieu de travail. Reportez-vous aux normes appropriées EN, telles que EN 136, 140, 143, 149, 14387, pour obtenir des informations sur la sélection et l'utilisation d'équipements de protection respiratoire appropriés.

L'utilisation d'un masque anti-poussières est recommandé pendant la durée du gàchage. (EN 149)

#### Mesures d'hygiène et techniques

Non disponible

Contrôles d'ingénierie appropriés:

Non disponible

## RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: Solide Aspect: poussière Couleur: gris

Odeur: semblable au ciment

Seuil d'odeur :

Point de fusion/congélation: Non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: Non disponible

Inflammabilité: Non disponible

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : Non disponible

Point éclair: Non disponible

Température d'auto-allumage : Non disponible Température de décomposition: Non disponible

pH: Non disponible

pH (dispersion aqueuse, 10%): 12.00

Viscosité: Non disponible

Viscosité cinématique: Non disponible Hydrosolubilité: partiellement soluble Solubilité dans l'huile: Insoluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non disponible

Pression de vapeur: Non disponible Densité relative: 1.50 g/cm3 Densité des vapeurs: Non disponible **Caractéristiques des particules:** Taille des particules: Non disponible

# 9.2. Autres informations

Miscibilité: Non disponible Conductibilité: Non disponible Propriétés explosives: ==

Pas autres informations importantes

# RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

## 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

Date d'impression 08/04/2022 Nom produit TOPCEM PRONTO Page n. 5 de 10

#### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

#### RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Contient du ciment. Le ciment, en contact avec la sueur ou les yeux produit une réaction alcaline. Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

## Informations toxicologiques concernant le mélange :

a) toxicité aiguë Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation

cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire Le produit est classé: Eye Dam. 1(H318)

d) sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

e) mutagénicité sur les cellules

germinales

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains Non classé

organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains Non classé organes cibles - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :

sílice crystalline (Ø <10 a) toxicité aiguë

LD50 oral rat = 500 mg/kg

μ)

## 11.2. Informations sur les autres dangers

# Propriétés perturbantes le système endocrinien:

Aucun pertubateur endocrinien present en concentration >= 0.1%

# RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Informations écotoxicologiques:

# Liste des propriétés éco-toxicologiques du produit

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Non disponible

Date d'impression 08/04/2022 **TOPCEM PRONTO** 6 de Nom produit Page n.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune substance PBT, vPvB ou pertubateurs endocriniens present en concentration >= 0.1%

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun pertubateur endocrinien present en concentration >= 0.1%

#### 12.7. Autres effets néfastes

Non disponible

## RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Récupérez si possible.

Un code de déchet (EWC) selon la liste européenne des déchets (LoW) ne peut pas être spécifié, en raison de la dépendance à l'utilisation. Contacter et envoyer à un service d'élimination des déchets autorisé.

#### Méthodes d'élimination:

L'élimination de ce produit, des solutions, de l'emballage et de tout sous-produit doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et à toutes les exigences des autorités locales régionales.

Éliminez les produits excédentaires et non recyclables via un entrepreneur agréé d'élimination des déchets.

Ne jetez pas les déchets dans les égouts.

Déchets dangereux: Oui

Considérations relatives à l'élimination:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Éliminez le produit conformément à toutes les réglementations fédérales, nationales et locales applicables.

Si ce produit est mélangé à d'autres déchets, le code de déchet d'origine peut ne plus s'appliquer et le code approprié doit être attribué.

Éliminer les conteneurs contaminés par le produit conformément aux dispositions légales locales ou nationales. Pour plus d'informations, contactez votre autorité locale de gestion des déchets.

# Précautions spéciales:

Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de manière sûre. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de récipients vides non traités.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Les contenants ou doublures vides peuvent retenir certains résidus de produit. Ne réutilisez pas les contenants vides.

## RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

# 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non Applicable

## 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non Applicable

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non Applicable

# 14.4. Groupe d'emballage

Non Applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Non Applicable

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non Applicable

Route et Rail (ADR-RID) :

Non Applicable

Air (IATA):

Non Applicable

Mer (IMDG):

Non Applicable

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Date d'impression 08/04/2022 Nom produit TOPCEM PRONTO Page n. 7 de 10

## RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV (2004/42/EC): N.A. g/l

Le produit contient du Cr (VI) dans les limites fixées par l'annexe. XVII pt.47. Respecter la durée en fonction des informations décrites sur l'emballage

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Réglement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (EU) n° 2020/878

Réglement (CE) nº 1272/2008 (CLP)

Réglement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP)

Réglement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/217 (ATP 14 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Non disponible

# Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit: Aucune

Restrictions liées aux substances contenues: 75

# **Substances SVHC:**

Substances SVHC non présentes dans une concentration  $\geq$  0,1% (w/w)

## Classe de danger allemande pour l'eau (WGK)

1

Code

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

# **RUBRIQUE 16 — Autres informations**

**Description** 

H315	Provoque une irritation cutanée.		
H318	Provoque de graves lésions des yeux.		
H335	Peut irriter les voies respiratoires.		
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.		
Code	Classe de danger et catégorie de danger	Description	
3.2/2	Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2	
3.3/1	Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1	
3.8/3	STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3	
3.9/1	STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1	

# Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Date d'impression 08/04/2022 Nom produit TOPCEM PRONTO Page n. 8 de 10

# Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

## Méthode de classification

3.3/1 Méthode de calcul

Si nécessaire, les dispositions spécifiques relatives à une éventuelle formation des travailleurs sont mentionnées à la section 2. Toute formation relative à la sécurité dans le lieu de travail doit toujours faire référence à une évaluation des risques qui doit être effectuée par un chargé de sécurité de la société en tenant compte de la spécifique condition d'exploitation et l'environnement dans lesquelles les produits sont utilisés.

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire. Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiches de données de sécurité

ACGIH: Conférenceaméricaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

AND: Accord européen relatif au transport International des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure

ATE: Estimation de la toxicité aiguë, ETA

ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)

BCF: Facteur de Concentration Biologique

BEI: Indice Biologique d'Exposition

BOD: Demande Biochimique en Oxygène

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).

CAV: Centre Anti-Poison

CE: Communauté Européenne

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

CMR: Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques

COD: Demande Chimique en Oxygène

COV: Composés Organiques volatils

CSA: Evaluation de la Sécurité Chimique.

CSR: Rapport sur la Sécurité Chimique

DMEL: Dose Dérivée avec Effet Minimum

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

DPD: Directive sur les Préparations Dangereuses

DSD: Directive sur les Substances Dangereuses

EC50: Concentrationà la moitié de l'efficacité maximale

ECHA: Agence européenne des produits chimiques

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

ES: Scénario d'Exposition

GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

IARC: Centre international de recherche sur le cancer

IATA: Association internationale du transport aérien.

IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).

IC50: concentration à la moitié de l'inhibition maximale

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).

 $IMDG: \ Code \ maritime \ international \ des \ marchandises \ dangereuses.$ 

INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

IRCCS: Institut d'hospitalisation et de soins à caractère scientifique

KSt: Coefficient d'explosion.

LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.

LDLo: Dose Létale Faible N.A.: Non Applicable

N/A: Non Applicable

N/D: Non défini / Pas disponible

NA: Non disponible

NIOSH: Institut National de la Santé et de la Sécurité professionnelle

Date d'impression 08/04/2022 Nom produit TOPCEM PRONTO Page n. 9 de 10

NOAEL: Dose Sans Effet Nocif Observé

OSHA: Service de la Sécurité et de l'Hygiène du Travail

PBT: Très persistant, bioaccumulable et toxique

PGK: Instruction d'emballage

PNEC: Concentration prévue sans effets.

PSG: Passagers

RID: Réglement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

TLV: Valeur de seuil limite.

TWATLV: Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures pas jour. (Standard ACGIH)

vPvB: Très persistant, Très Bioaccumulable. WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.

\* Modèle de fiche changé entièrement suite à une mise à jour réglementaire.

Date d'impression 08/04/2022 Nom produit TOPCEM PRONTO Page n. 10de 10